
 Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 17 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept décembre à onze heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Frédéric Dole, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Jean de la Rochefoucauld, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Léonie Schneider, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Frédéric Garreau à Nathalie Sievert, Aline Louvrier à Olivier Régnier, Aline Carrière à Isabelle Cuenot.

Secrétaire de séance : Caroline Blain

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

OBJET : Décision Modificative n°2 du budget bois 40302.

Le Maire indique qu'il convient d'ouvrir des crédits au chapitre 011 afin de payer les dernières factures de l'année sur le budget bois pour un montant de 15 100.00€. Le Maire précise que l'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement du budget primitif couvre cette ouverture de crédit.

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Dépenses c/611 « Contrats de prestation »	15 100€	
Total D 011 « Charges à caractère général »	15 100€	

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Acceptent la décision modificative n°2 telle que décrite ci-dessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
 Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022	
Reçu en préfecture le 20/12/2022	
Publié le	
ID : 025-200068401-20221217-D03_17122022-DE	

